

VAL' COUSERANS

Communauté de Communes Rurales

Juillet 2015 - n° 36

TOURISME :

DÉVELOPPER LA RANDONNÉE



La commission tourisme planche sur des projets autour de la randonnée.

Contacts : Pascaline LESPINE : secrétariat général, animation des projets
Anne-Marie BRU : finances, réservations Marco FERNANDES : communication, voirie
Permanences : du lundi au jeudi 9h/12h - 14h/17h ; le vendredi 13h00/16h30
Coordonnées : 05.34.14.30.68 - contact@val-couserans.fr - val-couserans.fr
Retrouvez les bulletins municipaux des communes sur val-couserans.fr
dans les pages des communes.

Objectif tourisme !

Le Conseil Communautaire travaille actuellement sur de nouveaux projets autour du tourisme. Les retombées économiques pour nos petites communes ne sont pas si négligeables puisque cette activité bénéficie aux nombreux propriétaires des gîtes du secteur ainsi qu'aux commerces et artisans locaux. Il s'agit également d'une demande très forte des habitants et des professionnels du tourisme qui cherchent à promouvoir des activités de plein air, familiales ou individuelles. Sur les quelques parcours déjà balisés, nous constatons une fréquentation importante. Les pages du site web consacrées à la randonnée sont également très consultées. Suite aux travaux déjà engagés dans le massif de Sourroque, ces nouveaux projets seront de nature à conforter notre engagement en matière d'activité touristique tout en pérennisant l'existant, à savoir l'animation des médiathèques, la bonne gestion de la voirie... Bonnes vacances sur nos sentiers de randonnée !

Jean-Claude DEGA
Président de la
Communauté de Communes

COMMISSION TOURISME :

BALISAGE ET CIRCUITS PÉDAGOGIQUES

La commission tourisme de Val'Couserans présidée par Pascal AUDABRAM s'est réunie à deux reprises depuis le début d'année pour fixer ses objectifs en matière de projets et de compétences inter-communales.

Quatre sentiers avaient déjà fait l'objet d'un dépôt de dossier en contrat de Pays pour être aménagés en sentiers pédagogiques. Des aléas budgétaires avaient contraint la Communauté de Communes à reporter ce projet.

Le voilà donc de retour avec un sentier supplémentaire, déjà doté d'un intérêt pédagogique, le sentier du Ratabou à Montesquieu-Avantès. 500 mètres sont déjà équipés de panneaux explicatifs et ludiques sur les arbres rencontrés. La suite du sentier sera sur le thème de la zone karstique du Volp.

Les quatre autres sentiers sont le Tour du Garrié avec un intérêt au niveau des châteaux médiévaux, le chemin des Carriers à Montégut-en-Couserans sur le passé industriel de la carrière, le chemin de la Quère à Alos, avec pour thème le « chemin de la liberté » ; et enfin, le passé médiéval de l'Avantès par un circuit sur Lescure qui emprunte une portion des chemins de Saint-Jacques et qui passe par le clocher de Noguès. Deux autres sentiers

pourraient être réalisés : entre le village et La Grausse à Clermont et entre le pont du Nert à Encourtiech et le village de Lacourt, sur le tracé de l'ancienne voie ferrée. Le site du Col d'Ayens devrait également être restauré. La commission va donc proposer au conseil communautaire de déposer un dossier afin d'avoir des financements sur un aménagement pédagogique de ces sentiers. D'autre part, lors de cette commission, d'autres idées ont émergé, notamment celle de concevoir des boucles qui feraient le tour des communes de la Communauté. Cette idée va devoir être approfondie.

Lors de ces commissions, Pascal AUDABRAM a également mentionné les diverses actions du Pays Couserans (PETR* voir p7) en faveur du tourisme, notamment au travers du Spôtt (Structuration du Pôle Touristique Territoriaux) liée à l'économie et qui servira à développer et promouvoir l'hébergement et les activités professionnelles touristiques. Il servira aussi à mettre en valeur le patrimoine culturel mais aussi naturel.

Le projet de Val'Couserans se situe donc tout à fait dans la stratégie touristique menée par le Pays.

BALADE : CIRCUIT AUTOUR DE LA CARRIÈRE À MONTEGUT

Àu départ de la place de l'église ou du village de Montégut, une petite boucle de randonnée de niveau familial est proposée par la commune.

Celle-ci présente l'intérêt de se remémorer le passé marbrier de la commune en passant devant l'ancienne carrière qui forme un magnifique cirque naturel ainsi que devant l'ancienne cabane à explosif qui a été réaménagée par la commune.

On remarque encore, dans les alentours, des vestiges et des traces de câbles utilisés pour la découpe et le transport des blocs de ce marbre noir très réputé pour sa qualité à être poli et à ne présenter que très peu d'impureté. La commune a également aménagé une aire de pique-nique à l'entrée, avec une vue sur la vallée du Lez et sur les montagnes. Cette boucle de 5km, d'un dénivelé positif de 282 m pour un parcours d'une durée estimative de 1h30 permet également de passer au-dessus de la carrière et de rejoindre le col de Belein, éventuel départ vers une seconde boucle menant vers la table d'interprétation de la vallée du Lez. Cette table fourmille d'information sur cette partie du Couserans : CNRS, faune, parapente, ancien tramway, mines du Bentaillou etc... Depuis le Col de Belein, un sentier ombragé permet d'atteindre le mur d'escalade utilisé par le club local El Grimpayres, puis de passer par le hameau typique d'Ussau avec son lavoir récemment embelli par la municipalité. Le retour vers l'église ou le village se fait par la route qui est également très agréable et ensoleillée. Cette boucle fait partie des circuits qui doivent être aménagés en parcours pédagogique par Val'Couserans.



Retrouvez le plan de la randonnée à télécharger sur val-couserans.fr



LE PROGRAMME 2015 VALIDÉ



21 chantiers pour un coût estimatif de 210.000 € HT, c'est ce qui a été décidé lors du dernier conseil communautaire sur proposition de la commission voirie présidée par Frédéric COURNEDE.

Pour ce programme, la Communauté de Communes pourra compter sur la subvention de l'Etat, la DETR (la dotation d'équipement des territoires ruraux) qui a été accordée pour 35% du montant définitif.

La Communauté attend la réponse du Département concernant le FDAL, le fond départemental d'aide au développement local (environ 20.000 € espérés).

Parmi les chantiers, deux concernent des dégradations subies en raison des intempéries de juin 2014 sur la commune d'Alos, à la Rivière et sur le pont de Campagne.

Ces points seront donc restaurés cet été, notamment grâce à l'aide de l'Etat au titre du fond de solidarité des collectivités territoriales. En effet, ces travaux qui nécessitent une autorisation de la Police de l'Eau sont très importants, ils comprennent un renforcement général du pont de Campagne avec la remise en état de l'éboulement par un enrochement bétonné.

Le pont de Bouynéous à Montesquieu-Avantès, qui présente une fissure importante, sera également restauré afin de préserver cet unique accès vers le hameau et pérenniser le passage d'engins agricoles.

Le marché de voirie a été attribué aux entreprises Malet-Naudin pour la voirie et Couserans Construction pour le

Génie Civil (ponts). Ces entreprises doivent opérer cet été.

Voici le programme des travaux qui vont être réalisés :

- **ALOS** : pont de Campagne, éboulement à la Rivière, Sarrat de Bouche (évacuation) et chemin de Caillau.
- **MONTESQUIEU-AVANTES** : pont de Bouynéous (renforcement).
- **CLERMONT** : chemin de Saint-Paul
- **LACOURT** : affaissement et sécurisation sur le chemin d'Espou.
- **ERP** : chemin de Lastès, rue au Cap d'Erp, chemins de Vignau, Régule et expertise sur la passerelle d'Araux.
- **LESCURE** : chemin de Flourit, de Maillet du Bosc et évacuation du pluviale à Noaille.
- **ENCOURTIECH** : chemin de Caujolle et chemin d'Aulusat (caniveaux).
- **RIVERENERT** : une partie du chemin de Madiès et chemin de Campas, une parties des chemins du Touron et d'Illas.

Débroussaillage des abords des voies d'intérêt communautaire

Comme chaque année, la commission voirie lance une consultation pour choisir les entreprises qui auront à réaliser le débroussaillage des abords des chemins « d'intérêt communautaire » en juin, puis à l'automne.

Pour cette année 2015, c'est l'entreprise de Benoit CORET de Cazavet qui a été choisie. Cet entretien des voies représente pour Val'Couserans un coût d'environ 15.000 € HT pour 110km de voirie communautaire.

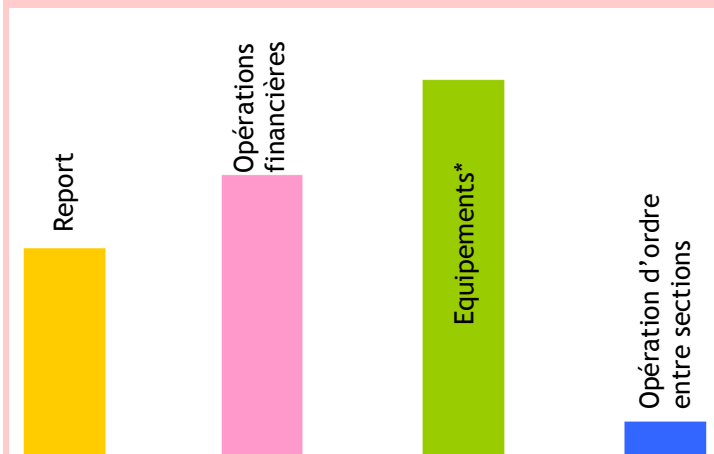


COMPTES ADMINISTRATIFS

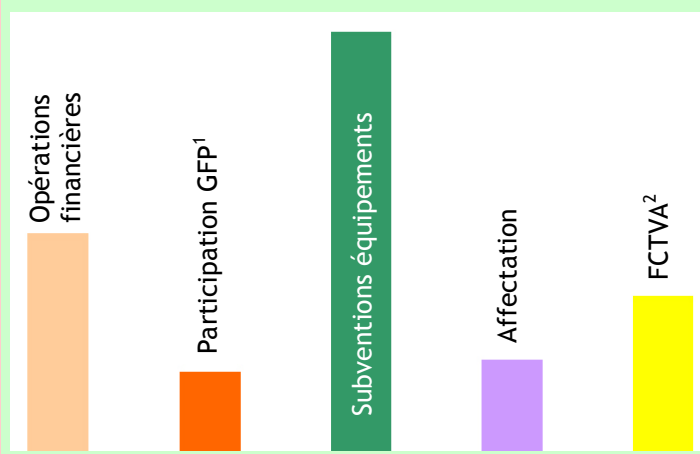
DÉPENSES ET RECETTES RÉALISÉES EN 2014

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 477.478



RECETTES : 354.544



*EQUIPEMENTS 197.775 € :

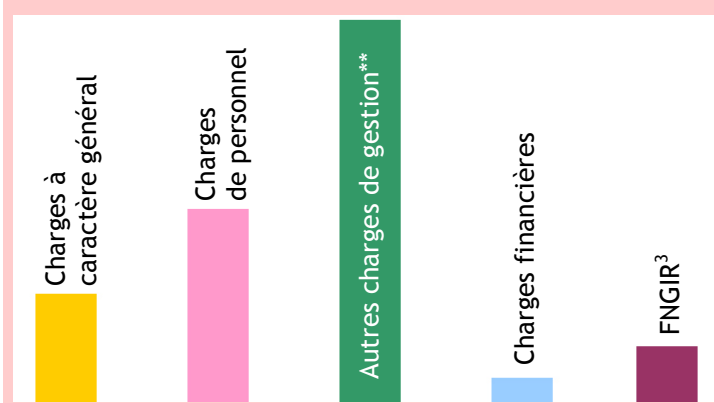
- Voirie 2014 : 74.020 €
- Voirie 2013 : 77.834 €
- Bâtiment de Lacourt : 5.861 €
- Complexe sportif à Lescure 18.967 €
- Sourroque : 3.139 €
- Médiathèques : 6718 €
- Non individualisé : 11.236 €

¹GFP : Groupement à Fiscalité Propre (participation des communes)

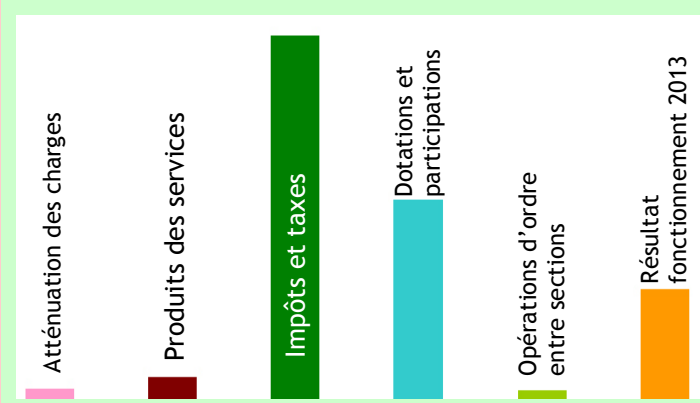
²FCTVA : Fond de Compensation pour la TVA

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 662.589 €



RECETTES : 1.005.668



**AUTRES CHARGES DE GESTION : 328.277 € :

- Sictom (déchets ménagers) : 155.975 €
- Sycoserp (Transport A la Demande/ Rivières) : 23.465 €
- SDIS (Service Départemental d'Incendie et de secours) : 53.320 €
- Aide sociale : 32.760 €
- Centre aquatique : 7.338 €
- PETR (syndicat de Pays Couserans) : 16.250 €
- Non individualisé : 39.169 €

³FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Pour l'année 2014, le total des dépenses atteint 1.140.067 euros pour un total de recettes de 1.360.212 €.

En ce qui concerne cette année 2015, les charges sont de plus en plus importantes avec une baisse des dotations de l'Etat (- 17.000 €). Cependant les élus de la Communauté de Communes n'ont pas souhaité augmenter les taux d'imposition pour 2015 :

- Taxe d'habitation : 7,90%
- Taxe foncière bâti : 6,18%
- Taxe foncière non bâti : 44,64%
- Cotisation entreprise : 14,45%

La Communauté de Communes doit maîtriser scrupuleusement ses dépenses de fonctionnement, d'autant plus qu'à partir de 2016, il faudra ajouter la quote-part de fonctionnement du Centre Aquatique du Couserans. Parmi les dépenses d'équipement les plus importantes cette année, notons la somme conséquente (254.000 € TTC) pour l'investissement de la voirie.

AGENTS INTERCOMMUNAUX :

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Les agents intercommunaux, Guy PERREU et Louis PUJOL s'activent depuis plusieurs semaines à la fabrication des structures bois qui vont supporter les panneaux touristiques de Montesquieu-Avantès.

Ces derniers ont été réalisés par le chargé de communication de la Communauté de Communes, Marco FERNANDES, en collaboration avec la mairie de Montesquieu-Avantès.

La première structure doit être posée au village pour servir déjà cet été. Celle-ci comprendra la carte de Montesquieu indiquant les hameaux, les sentiers de randonnées, les aires de pique-nique etc... mais aussi une partie libre pour l'affichage municipal.

Les agents intercommunaux sont aussi très sollicités pour un bon nombre de travaux dans les communes ou de la communauté de communes : entretien, électricité, petits travaux de restauration etc...



Dernièrement, Louis PUJOL s'est chargé du nettoyage du lavoir de Burch à Montesquieu dont l'accès était envahi de ronces. Il a également nettoyé une partie du sentier qui mène au hameau. L'équipe restaure aussi tous les panneaux et cartes du territoire endommagés par le temps et les intempéries. Plusieurs tables de pique-nique ont également été fabriquées par ce service pour agrémenter des sentiers de randonnées (chemin des carriers, Pic de la Quère) ou proposer des aires agréa-



bles aux habitants et visiteurs du territoire.

CHAPITEAUX & SANITAIRES : POUR LES ANIMATIONS

La Communauté de Communes met un chapiteau à disposition des associations de Val'Couserans moyennant une participation aux frais. Le SIVOM du canton de Saint-Lizier assure son transport, son montage et son démontage.

Louis PUJOL, l'agent intercommunal, a également passé une formation pour encadrer le montage des chapiteaux. Cet été il assurera le montage du chapiteau de Montesquieu-Avantès.

Tarifs :

- 230 € pour une association de Val'Couserans
- 500 € pour les associations hors de Val'Couserans.

Fiche technique :

- Emprise au sol : 8m X 20m maximum en 5 travées de 4 m. (8x8m minimum)
- Structure en tube d'acier couverte de toile.



- Hauteur des murs : 2m20, hauteur : 4m02.

- 8 à 10 bénévoles pour le montage et démontage pendant 4 heures sous la responsabilité d'un agent du SIVOM ou de Val'Couserans.

La Communauté s'est également équipée d'une remorque de sanitaires et de douches mobiles (4 douches et 4 wc).

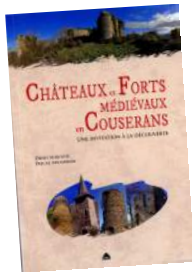
Celle-ci est mise à disposition des associations couserannaises sur le même principe que les chapiteaux, c'est-à-dire par convention.

Tarifs :

- Associations de Val'Couserans : 165 € pour deux jours puis 100 € par jours supplémentaires.
- Association hors de Val'Couserans: 330 € pour deux jours, puis 100 € par jours supplémentaires.

Renseignements et réservations :
Anne-Marie BRU les mardis et jeudis au 05.34.14.30.68

NOS CHÂTEAUX ET FORTS EXPLIQUÉS PAR DEUX AUTEURS DE VAL'COUSERANS



Pascal AUDABRAM et Denis MIROUSE, auteurs de Châteaux et Forts médiévaux en Couserans.

Le projet du syndicat de Pays Couserans baptisé « Histour » avait permis des travaux d'aménagement et de promotion sur des châteaux du Territoire. Pour valoriser ce travail, au même titre que l'Art Roman il y a quelques années, un livre vient d'être édité par les éditions « Le Pas d'Oiseau » sur les châteaux et forts médiévaux du Couserans. Bien plus qu'un livre, il s'agit d'un guide touristique documenté et illustré sur ces trésors, parfois cachés. Ce sont deux historiens et archéologues, habitants de Val'Couserans, Pascal AUDABRAM d'Encourtiech et Denis MIROUSE de Lescure, qui en sont les auteurs. Ces derniers ont, en effet, eu l'occasion de faire des recherches ou des fouilles sur certains de ces sites. Ils ont donc mis à contribution leurs travaux de plusieurs années pour produire cet ouvrage qui comporte des informations inédites. De nombreux commentaires et même une bande dessinée en début d'ouvrage, permettent également un voyage dans le temps dans lequel le

lecteur découvre les principaux acteurs de cette période : les comtes de Comminges, les vicomtes de Couserans, leurs vassaux et ces petits Seigneurs du Couserans parfois très puissants. Des illustrations donnent également une vision de ce qu'étaient la plupart de ces Châteaux avant qu'ils soient en partie détruits. Sur la Communauté de Communes Val'Couserans, les châteaux d'Encourtiech, de Lacourt, Chunaut, Montesquieu-Avantès, Montégut-en-Couserans et Clermont ont été traités. En plus d'être une invitation à connaître l'historique de ces vestiges du passé, il s'agit aussi d'une invitation physique puisque des indications vous permettent d'aller les voir sur site.

Disponible au prêt dans les médiathèques de Val'Couserans. En vente en librairie au prix de 13,50 €.

SITE WEB : UNE MINE D'INFORMATION

Mis en ligne depuis 2007, le site de la Communauté de Communes Val'Couserans totalise aujourd'hui près de 85.000 visites. En moyenne, il compte 40 visites par jour. Outre les pages d'informations sur les coordonnées et contacts qui sont les plus visitées (plus de 4000 visites), les pages concernant les « idées de balade », « sentiers » ou les artisans figurent parmi les recherches les plus importantes (plus de 3500) visites. Concernant les rubriques, c'est le journal de Val'Couserans disponible en téléchargement qui est la plus visitée (21,5%), suivie par les « promenades » (18%), les services (12%) et le portail des communes (11%). Il faut dire que le site web compte une centaine d'articles concernant la Communauté de Communes : les médiathèques, les élus et compétences, les comptes rendus de conseil, les sentiers de randonnées à pied ou à vélo sur des fiches téléchargeables, des informations sur le patrimoine, les projets, les travaux, les journaux, les



services (Sictom, SycoSERP, Pays, chapiteaux, démarches administratives, syndicat des eaux...), les hébergements touristiques, la taxe de séjour, les marchés publics etc... N'hésitez donc pas à le consulter ! A noter également le nouveau site web de la commune de Lescure à cette adresse : <http://lesclure.wix.com>

AERODROME D'ANTICHAN: LES COMMUNAUTÉS À SON SECOURS

Depuis un an, la Chambre de Commerce et d'Industrie, propriétaire et gestionnaire du site de l'aérodrome d'Antichan a décidé, pour des raisons budgétaires, de délaissier financièrement les aérodromes pour se consacrer aux formations et au soutien d'entrepreneurs.

Antichan risque donc d'être abandonné par tous les financeurs, sachant que ce site est porteur en matière de tourisme et d'activités de vol à voile ou vol moteur.

Afin d'aider et de maintenir le développement de cet aérodrome d'Antichan, historique pour le Couserans, la Communauté de Communes Val'Couserans, au même titre que les autres Communautés de Communes du Couserans et le Département, a été sollicitée pour participer au fonctionnement de la plateforme. Pour Val'Couserans, il s'élèverait à 3 % du budget prévisionnel de fonctionnement du site (soit 2.741 € pour 2015).

Une demande est également en cours pour éventuellement racheter cet aérodrome, en partenariat avec le Conseil Départemental et les autres Communautés de Communes.

Le Syndicat de Pays Couserans devient un PETR*

(Pôle d'Equilibre Territorial) :

Depuis le 1er janvier 2015, le syndicat de Pays Couserans est devenu un « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural » (PETR) conformément à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM).



Composé de 27 membres délégués des huit Communautés de Communes du Couserans, l'objet du Syndicat est de faire émerger, de construire et de contribuer à la mise en œuvre des stratégies de développement durable du Couserans dans les domaines économiques, sociaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif.

Cette année, le PETR doit également initier le schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui constituera « la clé de voûte » des futures stratégies d'aménagement sur le Couserans pour les 20 prochaines années.

HABITATION : DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT

Des aides pour rénover vos logements sont possibles grâce à une opération qui a pour mission d'aider les propriétaires à développer un parc de logements de qualité et économes en énergie. Les propriétaires peuvent ainsi bénéficier de subventions attribuées par l'Anah (l'Agence Nationale de l'Habitat), abondées par les Communautés de Communes du Couserans et le Conseil Départemental de l'Ariège. Seuls les propriétaires occupants aux ressources faibles, handicapés ou âgés sont éligibles à ces subventions pour des travaux d'économies d'énergie, de sortie d'insalubrité ou liés au handicap. Les propriétaires de logements en location sont également éligibles pour tous travaux d'économie d'énergie et de réhabilitation. Ces subventions va-

rient de 20 à 70% en fonction des ressources.

Ces travaux subventionnés comprennent la fourniture et la mise en œuvre des matériaux par des professionnels du bâtiment.

Ces aides sont cumulables avec le crédit d'impôt et l'écoprêt à taux zéro (que vous soyez imposable ou non-imposable, vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt, il est également possible dans le locatif).

Attention, vous ne pouvez pas démarrer vos travaux avant d'avoir déposé votre dossier de demande de subvention.

Plus d'infos et le détail des aides sur pays-couserans.fr

Ou contactez Isabelle FORT au 05.61.66.28.60

isabelle.fort@pays-couserans.fr

AIDES À L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES S'ENGAGENT À VOS CÔTÉS !

POUR QUI ?

- Les propriétaires occupants aux ressources faibles, handicapés ou âgés
- Les propriétaires de logements en location

QUELLES AIDES ?

Vos travaux sont subventionnés à hauteur de 20% jusqu'à 70% (selon le type de ressources)

COMMENT FAIRE ?

Si votre logement a plus de 15 ans et qu'il est occupé à titre de résidence principale,

Et si vous faites réaliser vos travaux par des artisans (fournitures et main d'œuvre),

Prenez rendez-vous et remplissez-vous de votre avis d'imposition

IMPORTANT :
Ne pas démarrer vos travaux avant d'avoir déposé votre dossier de demande de subvention

QUI CONTACTER ?

PETR du Couserans - Château de Rozes 09190 Saint-Lizier (service gratuit)

www.pays-couserans.fr
isabelle.fort@pays-couserans.fr
05 61 66 28 60

MÉDIATHÈQUES : LES EXPOS À VENIR

Les médiathèques de Val'Couserans à Rivèrenert et Lescure animées par Frédéric FONTALIRAN ont débuté la saison estivale par d'importantes animations qui ont fait le plein. Le vernissage de l'exposition de Virginie FALIU « Bienvenue chez soi » (ci-contre avec Sophie DECAUNES pour le conte musical) a attiré une quarantaine de personnes, bien assez, par rapport à la capacité d'accueil de la médiathèque.

Quant au vernissage de Jean-Sébastien BARINA pour l'exposition « Résonance », ce sont 135 personnes qui ont assisté au superbe spectacle de marionnettes donné pour l'occasion « Infimes Débordements » par la compagnie « les Mains Libres ».

Un record ! Le 12 juin dernier, la médiathèque de Lescure a battu ce record en accueillant jusqu'à 150 personnes lors de la nuit du conte pour la dernière journée de la semaine du Conte en Couserans avec la présence 9 conteurs et des animations musicales. La Communauté de Communes avait monté un chapiteau pour abriter toutes les animations proposées : des chants à danser avec les Emballés, un petit bal littéraire, des lectures à voix haute avec la compagnie des Limbes dans le cadre du projet "Tout Ouïe", une joute verbale avec une jeteuse

Les médiathèques seront fermées pour congés annuels du :
21 juillet au 1er août et du 25 au 29 août.



Photo Elza DELMAS

de mots sur échasses, des poèmes chuchotés, une cabane à rêves et une scène ouverte pour les improvisations. Pour cet été voici les animations prévues à :

LESCURE :

> du 1er juillet au 29 août : Exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale : Afrique par ci-Afrique par là.

> vendredi 11 septembre : Vernissage de l'exposition de Lauren DRESCHER, artiste-peintre internationale « une autre histoire naturelle » avec un conte-spectacle « Rêve de Louve » de Marie CHANDELON, Elise GUILLEMETTE et Christine REY par la compagnie « Gueule de loup ».

> vendredi 13 novembre : vernissage de l'exposition d'Emilie PASSAL (qui se tiendra jusqu'au 31 décembre). Conte-buffet.

> dernière semaine de novembre : dans le cadre du mois du film documentaire projection du film d'Isabelle REBRE « Ricardo CAVALLLO ou le rêve de l'épervier ».

RIVERENERT :

> jusqu'au 16 juillet : exposition de Virginie FALIU « Bienvenue chez soi ».

> Cet été, déroulement du projet « Visages-Paysages ». 18 personnes croquées à la médiathèque par Sabine NIRDE accompagnées de photographies sur la vallée de Elza DELMAS avec l'objectif d'éditer un livre.

> Fin octobre jusqu'à décembre : vernissage et exposition « Visages-Paysages ».

ALOS : LES ANIMATIONS CET ÉTÉ

Avec TOUTIS PER ST ROCH :

Après une restauration qui aura duré 7 ans et l'inauguration l'été dernier vient maintenant le temps de l'animer et de la faire vivre, voici le programme :

Vendredi 24 Juillet de 10h30 à 17h30 : Atelier-chant toute la journée - ouvert à tous. Coût du stage : 40€ (prévoir son pique-nique), inscriptions : 06 81 01 44 80

Samedi 25 Juillet à 20H30, Nicole RIEU EN CONCERT avec les stagiaires. Entrée libre

EXPOSITION du 1er au 23 Août : Jacqueline BESCHE et Brigitte GEORGE, «Peintures à quatre mains» les artistes nous proposeront leurs œuvres sur le thème « la carrière d'Aubert » Entrée Libre - tous les jours de 14 h à 18 h .

Assemblée Générale : 18 AOÛT à 18 heures dans la chapelle.

Avec le RITE : Lundi 3 août 21h : Oudmourtie & Portugal

Avec le COMITÉ DES FÊTES :

La Rivière, 14 août : 9h - Aubades dans les hameaux de la commune avec le Duo « STRING FIGHTER »

14h30 - Tournoi de pétanque (nombreux lots)

15h - Aubades à La Rivière avec le Duo STRING FIGHTER

19H - Apéritif-grillades, animation musicale sono guinguette

Le Village, 15 août

11h - Messe et dépôt de gerbe suivi d'un apéritif offert par la Mairie

15h - Aubades au Village avec le Trio «LA CAZ'DEPART» (le retour)

18h30 - Apéritif animé par l'orchestre «CHARLY MUSIC» + tombola (nombreux lots)

22h30 - Bal avec l'orchestre « CHARLY MUSIC »

La Rivière, 16 août

9h - Marché de producteurs locaux, vide-grenier, animation musicale avec le Duo « LES BALSEUSES »

11h- Messe à la Chapelle ST ROCH, apéritif concert avec le Duo « LES BALSEUSES »

15h- Jeux pour enfants

Le Village, 16 août

18h30 - Apéritif animé par « DJ FOR EVENTS »

22h30 - Soirée avec « DJ FOR EVENTS » by DJ Jean Luc